

**Zeitschrift:** Le nouveau conteur vaudois et romand  
**Band:** 94 (1966)  
**Heft:** 5-6

**Artikel:** Du patois peu connu : le chevrier de Veytaux  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-234457>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 01.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## DU PATOIS PEU CONNU

### Le Chevrier de Veytaux<sup>1</sup>

*A la fin du volume Les Alpes suisses, publié en 1866, Eugène Rambert (1830-1886), qui fut professeur à l'Ecole polytechnique de Zurich, parle d'une chanson patoise peu connue. Ce patois tout régional nous révèle de façon frappante la différence qui existe entre les idiomes vaudois et même romands. Voici ce qu'Eugène Rambert en dit :*

« M. Visinand, ancien juge de paix à Montreux, a laissé quelques chansons en patois. Il est à désirer que quelqu'un les recueille, car il n'y en a aucune qui ne renferme des traits charmants. Le patois s'en va, et il a sa littérature, qu'on aurait tort de laisser perdre. La plus populaire des chansons de M. Visinand est celle qui a été composée pour la « fête du quatorze », c'est-à-dire pour la fête anniversaire de l'indépendance du canton de Vaud. J'ai cité dans ce volume, page 137, le refrain de celle qui est intitulée Le Chevrier de Veytaux.

» Nous devons à l'obligeance de la famille de M. Visinand de pouvoir la donner ici tout entière. La traduction, que l'on trouvera en regard, est presque un mot à mot ; elle nous a été fournie par une personne dont le patois de Montreux est la langue maternelle. Les notes, sauf celles qui sont marquées d'un astérisque, proviennent de la même source. »

#### Le Tzévroâi de Voâitaoù

1. A dé si vo \*, tanta Suzène,  
Bon dzor, bon dzor, onclio Abram.  
L'est le fori que vo ramaine  
Vouthron petion tzévroâi d'antan.  
  
Avoué son cornet,  
Vain vo dere to net  
Et tant fermo que paoù :  
« Salut, brâv'-dzén de Voâitaoù ! » (bis)
2. Hâ ! le vaillén \* paï qué stice !  
Lés dzén l'an soin dé l'au tzévroâi.  
L'est por cén que fé l'au caprice,  
Et que cé su pli' heureux qu'on roâi.  
  
Asbain mon cornet  
Redi ti les trocet \*  
Et tant rudo que paoù :  
« Vive les brâv'-dzén de Voâitaoù ! » (bis)
3. Di yâdz' onco na barelietta \*\*\*  
Et prauov sovén de bon pan blian.  
  
Adan mon cornet  
Redi ti les trocet  
Et tant rudo que paoù :  
« Vive mé mêtre dé Voâitaoù ! » (bis)

#### Le Chevrier de Veytaux

Adieu soyez-vous, tante Suzanne,  
Bonjour, bonjour, oncle Abram.  
C'est le printemps qui vous ramène  
Votre petit chevrier d'« antan ».

Avec son cornet  
(Il) vient vous dire tout net  
Et si fort qu'il peut :  
« Salut, braves gens de Veytaux ! »

Ah ! le « vaillant » pays que celui-ci !  
Les gens ont soin de leur chevrier.  
C'est pour ça que (je) fais leur caprice,  
Et que je suis ici plus heureux qu'un roi.

Aussi mon cornet  
Redit à chaque bout  
Et si fort \*\* qu'il peut :  
« Vive mes maîtres de Veytaux ! »

Parfois encore un barillet  
Et assez souvent du bon pain blanc.

Alors mon cornet  
Redit à chaque bout  
Et si fort qu'il peut :  
« Vive mes maîtres de Veytaux ! »

<sup>1</sup> Documents transmis par M. Edouard Helfer. Un lecteur connaîtrait-il la musique de cette chanson ? Si oui, en faire part à la rédaction !

4. L'ié on pouchén tropé de tzivre ;  
Nén conto mé dé quattro-vén. \*\*\*  
Ye lé to cen que faut por vivre,  
Et pu por vivre avoué bon téń.

Asbain mon cornet  
Redi ti les trocet  
Et tant rudo que paoù :  
« Vive mé métre dé Voâitaoù ! » (bis)

5. Mé tzivre m'amon, me caresson.  
Lau bailllo cauque poâi dé sau.  
Quand les sublio, i m'obéysson,  
Vaignon vers mé à to grand saut.

Adan mon cornet  
Lau redzéye tot net  
Et tant rudo que paoù :  
« Hâ ! que ne sén bain à Voâitaoù ! » (bis)

6. Y vé en tzan per les Pierroâire,  
Per les Dzorett' et Libosan.  
Quand su ou l'haut de la Voloâire  
L'est lé que redroblion les son,

Et que mon cornet  
Redi qu'on diablotet  
Et tant rudo que paoù :  
« Vive les brav'-dzén de Voâitaoù ! » (bis)

7. La veprena, quand ye l'arrevo  
Les féne baillon l'au café ;  
Mé dion di cou : « Té bain terdivo  
Mâ qu'âho-s-u ? Mâ qu'âho fé ? »

Adan mon cornet  
Que l'a le mot to prêt  
Lau redi tant que paoù :  
« Pachénce, féne dé Voâitaoù ! » (bis)

8. Mâ se su terdi por on yâdzo,  
A coup sûr va ne perde rén,  
Vo-s'en oâi onco l'avéntadzo,  
Les tzivre l'an le livro plié.

Et pu mon cornet  
Le vo redi to net :  
Le tzévroâi fâ que vâoù.  
« Bouéla pas, mé dzén de Voâitaoù ! » (bis)

9. Tzacon son mehi dén sti mondo  
Por mé, su contén dé mon sort.  
Y sus heureux, vo-s'en repondon.  
Se mé pliegnie l'aré bain tort.

Asbain mon cornet  
Ma fliota, mon subliet,  
Repetton per Voâitaoù :  
« Ne pas grand bain, mâ ye lé praoù ! » (bis)

*J'ai un « puissant » troupeau de chèvres ;  
J'en compte plus de quatre-vingts.  
J'ai tout ce qu'il faut pour vivre,  
Et puis pour vivre avec bon temps.*

*Aussi mon cornet  
Redit à chaque bout  
Et si fort qu'il peut :  
« Vive mes maîtres de Veytaux ! »*

*Mes chèvres m'aiment, me caressent.  
(Je) leur donne quelques pincées de sel.  
Quand (je) les siffle, elles obéissent,  
Viennent vers moi à tout grands sauts.*

*Alors mon cornet  
Leur « rejoue » tout net  
Et si fort qu'il peut :  
« Ah ! que nous sommes bien à Veytaux ! »*

*Je vais paître \* par les pierrières,  
Par les Jorettes et Libosan.  
Quand je suis au haut de la Valeyre,  
C'est là que je redouble les sons*

*Et que mon cornet  
Redit comme un « diablotet »  
Et tant fort qu'il peut :  
« Vive les braves gens de Veytaux ! »*

*A la « vesprée », quand j'arrive,  
Les femmes donnent leur café.  
(Elles) me disent des fois : « Tu es bien tardif ?  
Mais qu'as-tu eu ? Mais qu'as-tu fait ? »*

*Alors mon cornet  
Qui a le mot tout prêt,  
Leur redit tant qu'il peut :  
« Patience, femmes de Veytaux ! »*

*Mais si je suis tardif pour une fois,  
A coup sûr vous ne perdez rien.  
Vous en avez encore l'avantage,  
(Que) les chèvres ont le pis plein.*

*Et puis mon cornet  
Le vous redit tout net :  
Le chevrier fait ce qu'il veut.  
(Ne) « bramez » pas, mes gens de Veytaux !*

*Chacun son métier dans ce monde.  
Pour moi, (je) suis content de mon sort.  
Je suis heureux, (je) vous en réponds.  
Si (je) me plaignais j'aurais grand tort.*

*Aussi mon cornet,  
Ma flûte, mon sifflet,  
Répétent par Veytaux :  
« Je n'ai pas grand bien, mais j'ai assez ! »*

## Notes :

*Strophes, texte patois :*

1. *A dé si vo* : salutations fort usitées autrefois.
2. *Hâ ! le vaillén* : proprement vaillant et, par suite, bon, riche. — *Trocet* : n'a pas d'équivalent en français. C'est un bout de chemin, et volontiers un bout de chemin entre deux points distincts, deux villages, deux contours de route, etc. La traduction mot à mot serait : tous les bouts.
3. *Barelietta* : une barelietta est un petit baril contenant un quart de pot. Comme barelie, dont il est le diminutif, barelietta est féminin en patois. De là vient notre provincialisme, « une barille et une barilette ».
4. *Quattro-vén.* (quatre-vingts) est du français importé dans le patois.
8. Variante : *Kaisi-vo, fené de Voâitaoù !* Taisez-vous, femmes de Veytaux ! C'est cette variante que nous avons citée page 136, en francisant l'orthographe.

*Strophes, texte français :*

1. *D'antan*, de l'an passé. C'est le mot de Villon, encore usité au XVI<sup>e</sup> siècle, et qui semble revenir sur l'eau. Beaucoup de mots patois ne sont que d'anciens mots français, qui se sont conservés à l'écart.
2. La traduction n'a pas pu rendre la nuance entre *tant fermo* et *tant rudo*. Elle est facile à sentir.
3. *Tomme* : employé comme substantif féminin, désigne dans la Suisse française, un fromage de chèvre. Nos campagnards se servent aussi du mot « tomme » pour certains fromages de vache, petits, maigres et d'un goût piquant. — *Gros-blé* : nom vaudois du maïs.
6. *Paître* : littéralement, je vais en champ. — *Les Jorettes, Liboson, La Valeyre*, localités situées près des Rochers-de-Naye, au-dessus de Veytaux. La Valeyre est un des points les plus élevés du domaine que parcourt le chevrier de Veytaux.
8. *Bramez* ne traduit pas exactement *bouéla*. *Criez* l'eût encore plus mal traduit. Le patois est plus riche que le français en mots expressifs pour rendre les diverses façons de crier. C'est un détail de langue qui correspond à un trait de mœurs.

## NOTRE GRAND CONCOURS D'ABONNÉS

Ce « grand concours », doté de 200 fr. de prix et lancé dans le numéro de septembre - octobre, sous le patronage du « Conseil » des patoisants romands, est venu à échéance le 31 décembre 1966. Toutefois, pour permettre aux concurrents – présidents et secrétaires des « Cantonales » et « Amicales » – de nous adresser leurs listes de « nouveaux abonnés » au « Conteum romand » (Imprimerie J. Bron SA, rue de la Tour 8, 1004 Lausanne) et de verser au chèq. postal 10 - 131 39, la somme représentée par ces nouveaux abonnés, cette date d'échéance est reportée au : 31 janvier 1967, dernier délai... Chers amis patoisants romands, un dernier effort et le « Conteum », organe officiel de notre mouvement, vivra !

**Meubles bien faits**

**Clients satisfaits**

Tout pour votre home  
chez

**Léon l'Homme**

Mézières (FR) Téléphone (037) 5 24 94  
en bordure de la route cantonale  
Romont - Bulle.